

Laon, le 27 septembre 2021

A Monsieur le Directeur Académique  
Des Services de l'Éducation Nationale de l'Aisne

Julien SCHNEIDER  
Secrétaire départemental  
SNUDI-FO de l'Aisne

**Objet** : demande de report de restitution du plan de continuité pédagogique

Monsieur le Directeur Académique,

Jeudi 23 septembre, les directeurs d'école ont été destinataires de la note départementale du 21 septembre 2021 concernant le plan de continuité pédagogique 2021-2022, ainsi que de la note rectorale du 20 septembre sur ce même sujet.

Il leur est demandé de compléter le formulaire et de le déposer en ligne pour le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021. Certaines modalités à renseigner exigent une réunion du conseil des maîtres, voire pour certaines écoles la distribution préalable d'un questionnaire aux parents.

Ces démarches sont donc à réaliser dans un délai très court d'une semaine, en pleine préparation des élections des représentants de parents d'élèves (le matériel de vote doit être distribué aux parents le 1<sup>er</sup> octobre) et dans une période traditionnellement extrêmement chargée pour les directeurs comme pour l'ensemble des enseignants.

Cette demande et les difficultés qui en découlent, placent de nombreuses équipes pédagogiques dans une situation extrêmement compliquée source de stress.

Le SNUDI-FO de l'Aisne vous demande donc de bien vouloir revoir les délais exigés pour compléter et renvoyer ces formulaires.

Le SNUDI-FO de l'Aisne estime qu'un retour au sortir des congés de Toussaint ne semblerait pas exagéré.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de ma considération distinguée.

Julien SCHNEIDER  
Secrétaire départemental

